



La Poume DE LA PETITE ENFANCE



MAGAZINE
SEMESTRIEL
GRATUIT

L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE
Les accueils spécifiques [P.4]

LES ACTEURS DE LA PETITE ENFANCE
Un accompagnement personnalisé des parents [P.5]

Le Grand Chalon
Agglomération

ÉDITO

En 2025, la Direction Petite Enfance du Grand Chalon poursuit son engagement en faveur d'un accueil de qualité, durable et résolument inclusif pour tous les enfants, leurs familles et les professionnels mobilisés au quotidien dans les établissements d'accueil du jeune enfant.

Dans la continuité des réalisations marquantes de l'année précédente, l'année 2025 est marquée par de beaux projets comme la rénovation de la Crèche Jean Moulin, toujours avec un objectif : répondre aux besoins des familles sur l'ensemble du territoire, tout en garantissant un accompagnement attentif et individualisé.

L'un des axes structurants de cette politique est la mise en œuvre concrète de l'exigence d'un accueil **individualisé et inclusif**, portée par la réforme nationale de 2021. Dans les crèches du Grand Chalon, chaque enfant en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques est accueilli dans toute sa dimension humaine. Les professionnels adaptent leur accompagnement en tenant compte de son état de santé, de sa fatigabilité, de ses potentiels et des conditions nécessaires à sa sécurité et à son bien-être.

L'élaboration d'un **projet personnalisé d'accueil** permet de structurer cette démarche : il favorise les échanges entre familles et équipes, renforce la qualité de l'accompagnement, sécurise les parents et soutient les professionnels dans leur pratique. Ces démarches participent à créer une véritable culture de l'inclusion, bénéfique à tous.

Cette dynamique est rendue possible grâce aux actions impulsées dans le cadre du **schéma directeur de la Petite Enfance**, qui ont permis des avancées significatives en matière de repérage précoce des troubles et d'accès à l'inclusion. L'implication de professionnels ressources – médecins référents, psychologues, éducatrice spécialisée – ainsi que le partenariat étroit avec des structures expertes comme le CAMSP ou le Pôle Enfance Handicap, constituent un levier essentiel de cette réussite collective.

En parallèle, les engagements en faveur de la santé environnementale se poursuivent : généralisation des couches écologiques, suppression progressive des plastiques, limitation des perturbateurs endocriniens, choix de matériaux sains... autant d'actions qui traduisent une volonté constante d'offrir un cadre d'accueil respectueux de la santé des tout-petits et de ceux qui les accompagnent.

L'ensemble de ces actions incarne une ambition partagée : faire du Grand Chalon un territoire pilote d'un accueil de la petite enfance à la fois inclusif, attentif, et durable.

Dominique Juillot,

Président du Grand Chalon

Fabienne Saint-Arroman,

Première vice-présidente en charge de la petite enfance

SOMMAIRE



L'accueil de la petite enfance [p.4]



Les acteurs de la petite enfance [p.5]



Les temps d'accueil collectifs [p.7]



Pour un accueil de qualité [p.9]



Événements [p.11]



Formation [p.13]



Le coin des infos [p.14]



La parole aux partenaires [p.15]



PARENTS,
PROFESSIONNELS,
À VOS PLUMES !

Pour dynamiser le journal, n'hésitez pas à soumettre vos sujets et témoignages.

Si vous souhaitez participer, merci de prendre contact avec Françoise et

Emmanuelle en écrivant à :

francoise.sinant@legrandchalon.fr

emmanuelle.badet@legrandchalon.fr

LE COIN DES INFOS

La grande actualité de la petite enfance, c'est le lancement du SPPE (service public de la petite enfance) depuis janvier 2025.

Avec le SPPE, une nouvelle compétence est exigée des communes (ou des intercommunalités qui exercent la compétence petite enfance, comme le Grand Chalon). Communes ou intercommunalités deviennent les autorités organisatrices de la petite enfance sur leur territoire.

Voici les **4 grandes missions** devenues obligatoires :

- **Recenser** les besoins et l'offre d'accueil
- **Informier et accompagner** les familles et les futurs parents : au travers du guichet unique, des RPE et des lieux de soutien à la parentalité
- **Planifier** le développement des modes d'accueil : schéma directeur et CTG (mais à compléter)
- **Soutenir** la qualité des modes d'accueil : démarche qualité pour les crèches du Grand Chalon, accompagnement à la professionnalisation des assistants maternels par les RPE // seuls les agents de crèches privées et des services périscolaires ne sont pas soutenus à ce jour par le Grand Chalon

Pour le Grand Chalon, les missions 1 et 2 sont déjà remplies avec un réseau de 12 RPE (relais petite enfance) qui couvrent toutes les communes et un guichet unique à l'accueil de la direction petite enfance qui recensent les besoins, informent les familles, les assistants maternels et familiaux, les porteurs de projets et pilotent l'attribution des places dans les crèches publiques du territoire.

Par ailleurs, le schéma directeur de la petite enfance lancé en 2015 et révisé en 2021 (en lien avec la CTG Caf-Grand Chalon*) a notamment pour objectif de planifier le développement de l'offre d'accueil (mission 3) avec pour le dernier schéma, un soutien fort affiché en faveur de l'accueil individuel et des Mam.

Enfin, les crèches publiques bénéficient depuis 2016 d'une démarche qualité participative (rendue désormais obligatoire) et les RPE soutiennent et accompagnent la professionnalisation des assistants maternels (mission 4).

Le SPPE introduit également une nouvelle responsabilité aux autorités organisatrices : délivrer un avis préalable pour l'installation de nouvelles crèches privées sur le territoire. Cet avis doit permettre de garantir que le projet réponde de façon adéquate aux besoins identifiés sur le territoire et qu'il ne porte pas atteinte aux autres modes d'accueil.

Renforcer la qualité d'accueil, répondre de façon adaptée aux besoins des familles (et notamment aux enfants à besoins spécifiques), tels sont les enjeux de cette réforme qui viennent faire écho à la thématique de cette nouvelle PLume. ↗

**CTG Caf-Grand Chalon : convention territoriale globale entre la Caf de Saône et Loire et le Grand Chalon sur les compétences communes et notamment la petite enfance. Cette convention propose un projet social de territoire auquel est adossé un plan d'action.*

Violaine COMMEAU DEPLAUME,
Directrice Petite Enfance



L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE SUR LE GRAND CHALON

DES ATELIERS SUR LES LIEUX PARENTS-ENFANTS POUR ACCUEILLIR ET CONSEILLER LES FAMILLES

Les Lieux Parents-Enfants du Grand Chalon accueillent les familles du Grand Chalon avec leurs enfants de moins de 6 ans autour de divers ateliers : massage, portage, musique, atelier créatif, jeux libres, ...

4 ateliers plus spécifiques permettent aux parents en questionnement de venir à la rencontre des professionnels :

- L'atelier « **Nuages et galipettes** » (éveil corporel et sensoriel) : pour les parents qui s'interrogent sur le développement psychomoteur de leur enfant jusqu'à 3 ans, animé par des professionnels du Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) - le dernier mardi de chaque mois à la Maison des 1000 premiers jours à Chalon-sur-Saône.
- L'atelier « **Grandir avec des besoins spécifiques** » : Espace d'échange et de prévention où les parents peuvent venir partager leurs interrogations concernant le développement de leur(s) enfant(s) (développement global, troubles du développement, et/ou du comportement, difficultés dans l'accompagnement, ...), soutenus par des professionnels du Pôle Enfance Handicap – rencontre une fois par trimestre à la Maison des 1000 premiers jours à Chalon-sur-Saône

• L'atelier « **Pas si facile d'être parents** » : accompagnement parental autour du jeu pour aborder les questionnements du quotidien (sommeil, frustration, alimentation, ...), accueilli par des infirmières Petite Enfance le 2^e lundi de chaque mois à la Maison Joséphine Baker à Chalon-sur-Saône.

• L'atelier thématique « **Café parents** », échanges autour des inquiétudes ordinaires : les colères, les émotions, le langage.

3 dates prévues en 2026 (5 février, 3 avril, 8 octobre), de 9h30 à 11h30 Maison Germaine Tillion à Saint Marcel. 

Plus de renseignements sur le site du Grand Chalon (rubrique Petite Enfance)





LES ACTEURS DE LA PETITE ENFANCE



TÉMOIGNAGE

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DES PARENTS PAR LE GRAND CHALON

Depuis 2015, j'ai la chance d'être une professionnelle ressource sur les aspects de prévention Santé et Médico-social pour les responsables et les équipes au sein des crèches du Grand Chalon.

Le décret n°2021-1131 du 30 août 2021 a vu naître le déploiement des missions de Référent Santé et Accueil Inclusif.

Ce cadre d'exercice du RSAI acte un nombre d'heures allouées d'interventions pour chaque établissement, il a, de fait réinterrogé l'ensemble de mes missions tout en leurs apportant une certaine profondeur et sens. Dans un double mouvement, le «volet handicap» du schéma directeur, a poursuivi ses objectifs, impulsant, la mise en œuvre d'actions afin de faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap dans les crèches.

Ce projet 2022-2026 suggère notamment en complément des enjeux de détections précoces et des orientations pertinentes à destination des enfants présentant des difficultés de retard de développement.

C'est avec passion, que j'ai abordé l'élan et la coordination de ces missions de RSAI tellement éclectiques et variées. Ces temps dédiés et réservés aux difficultés d'inclusion rencontrées dans l'accueil par les responsables, les équipes, et les familles sont humainement enrichissants.

J'ai de la gratitude sur l'accueil que l'on me réserve au sein des établissements et précisément pour toute cette implication des professionnels auprès des enfants à besoins spécifiques.

Tout ce partage d'informations transmises grâce aux observations, aux vigilances et aux alertes des professionnels me sont nécessaires pour développer en concertation avec le responsable de structure, et l'équipe ressource (Educatrice Spécialisé, médecin référent, psychologues), ainsi que les partenaires ressources une approche d'orientations et quelques préconisations au bénéfice des enfants, de la famille et des professionnels.

Mes principales actions en tant que RSAI sont d'informer, de coordonner, de contribuer, de suggérer des préconisations, de partager des avis, de sensibiliser les équipes et les familles, d'obtenir parfois l'adhésion des familles. Mais aussi d'être une interface pour les membres de l'équipe ressource et les partenaires ressources que sont la PMI, le CAMSP, le CHS, et PEH.

Ce travail de lien est essentiel et personnalisé à chaque situation rencontrée. Il implique à la fois méthode, stratégie, échange, concertation et nécessairement mesure et réserve sur l'ensemble de éléments confiés.

C'est motivant de sentir l'ensemble de ces «forces» à l'œuvre en synergie, sans minimiser la coopération de l'enfant et sa famille qui perçoivent cette Energie d'intention autour d'eux et donnent en retour généreusement le meilleur d'eux-mêmes.

Christine, conseillère technique Direction Petite Enfance





TÉMOIGNAGE

Le Schéma directeur de la Petite enfance du Grand Chalon 2015-2025 a souhaité améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les crèches, favoriser leur inclusion et permettre aussi un dépistage précoce.

Je suis éducatrice spécialisée et j'interviens dans ce cadre auprès d'enfants à besoins spécifiques et/ou en situation de handicap dans l'ensemble des structures de la petite enfance du Grand Chalon selon un planning hebdomadaire. Les enfants que j'accompagne sont atteints de maladies génétiques rares, d'autres présentent un retard de développement : trouble de la parole, problème d'attention, de motricité. Dans tous les cas, je les accompagne pour qu'ils participent aux activités avec les autres enfants. **J'interviens auprès d'eux pour les stimuler et tenter d'améliorer leurs capacités.**

Perrine, éducatrice spécialisée



TÉMOIGNAGE

Je suis médecin généraliste, installée à Châtenoy-le-Royal et en parallèle de cette activité, je suis médecin référent de plusieurs crèches du Grand Chalon avec 2 de mes confrères.

Notre rôle consiste à orienter les enfants ayant des troubles du développement vers des professionnels référents afin de dépister et prendre en charge le plus tôt possible tout retard. Pour cela les équipes des crèches font appel à nous quand un enfant semble en difficulté dans ses apprentissages. Une autre de nos missions, consiste à aider les structures et les professionnels de la petite enfance du Grand Chalon à encadrer au mieux l'accueil d'enfants en situation de handicap.

Tout ce travail fonctionne grâce à l'étroite collaboration que nous avons pu développer depuis plusieurs années entre les professionnels de la petite enfance et nous médecins, dans un seul but : le bien-être et le développement de l'enfant.

Mathilde, médecin généraliste



TÉMOIGNAGE

Il y a deux ans, j'ai été amenée à accueillir un enfant T.D.A.H. avec hyperactivité.

Ce fut un enfant gérable du point de vue de son hyperactivité, besoin d'un cadre ferme donc rassurant, mais ce qui n'était pas établi au départ c'était qu'il avait également un trouble de l'oralité alimentaire.

On a fait au feeling en accord avec la maman, car aucun professionnel interrogé n'avait le même point de vue de la manière de gérer le problème. Ce fût un accueil pas simple tous les jours mais enrichissant en connaissances.

Nous ne sommes pas assez formées à ce genre d'accueil.

Catherine, assistante maternelle





LES TEMPS D'ACCUEIL COLLECTIFS

PARENTALITÉ

Pour la 3^e année, et en association avec la Maison de la Famille de Chalon-sur-Saône, les structures Petite Enfance du Grand Chalon se sont réunies autour d'un projet commun : la Semaine de la Parentalité

Pilotés par la Maison des 1000 premiers jours, les 3 Lieux Parentalité, 14 crèches et 4 RPE ont proposé aux familles diverses activités partagées, avec comme fil conducteur : comment faire sans les écrans ! Au total, 45 ateliers ont été proposés, sous forme de conférence, de spectacle, d'activités motrices, créatives ou de balades et gouters partagés. Ces temps, toujours festifs et appréciés ont bénéficié à 270 parents, 429 enfants, 19 assistants maternels. Cette action sera reconduite en 2025 sous la forme du « Mois de la Parentalité »

Peggy, coordinatrice Démarche qualité - Parentalité



Le Relais Petite Enfance de Saint-Marcel et le lieu d'accueil Enfants-Parents « La Cabane »

Portes ouvertes aux familles le 17 mai afin de sensibiliser sur l'usage des écrans (exposition, ateliers ludiques,...).

Le Relais des Enfants de Marguerite

Atelier « Partager le Goût des histoires » animé par Patricia



Crèche « Les Lucioles » Châtenoy-le-Royal

Temps goûter convivial, échanges individuels avec les familles, et aussi une matinée avec 3 ateliers, en lieu ouvert en lien avec le Relais Petite Enfance.

Crèche « Papillon » Saint-Rémy

Atelier éveil musical animé par Sophie-Dorothée du conservatoire à la crèche Papillon.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

La sensibilisation au Développement Durable démarre dès la petite enfance.

C'est pourquoi la Direction Petite Enfance du Grand Chalon a mis en place en 2023, du 13 au 18 novembre, la semaine du Développement Durable. Au cours de cette semaine, la Maison des 1000 premiers jours, 9 crèches et 4 RPE ont proposé, dans leurs structures, des ateliers autour des thématiques liées à la protection de notre environnement : recyclage, récup, troc, compost, respect de la nature, ...

Ainsi, 32 ateliers ont réuni 218 enfants et 24 assistantes autour ce projet fédérateur. ■

Peggy, coordinatrice Démarche qualité - Parentalité



Relais Petite Enfance Farges-lès-Chalon

Panneaux confectionnés avec Cécile Rateau, intervenante Arts Plastiques, avec des éléments naturels récupérés pendant une promenade avec les assistantes maternelles.



Crèches « Papillons » et « Aquarelle »

Parade poussette dans un parc avec le Relais Petite Enfance de Saint-Rémy.



Relais Petite Enfance Châtenoy-le-Royal

Sous le signe du bien être ! Ateliers peinture éco conçue et séances détente « Val'heur'zen ».



Crèche « Les Violette » Chalon-sur-Saône

De belles actions lors de la semaine du Développement durable



POUR UN ACCUEIL DE QUALITÉ



TÉMOIGNAGE

Nous avons accueilli fin septembre 2022, A. âgée de 3 ans. Cette enfant souffre d'une sclérose tubéreuse de Bourneville.

Il s'agit d'une maladie génétique responsable de tumeurs bénignes qui se développent dans de multiples organes. Pour A., le cœur et le cerveau sont touchés, entraînant épilepsie et troubles du neuro-développement.

A. était scolarisée depuis début septembre, n'ayant pas d'AESH, elle ne pouvait pas être accueillie à l'école toute la journée. Elle allait 2h à l'école le matin puis finissait sa journée à la crèche (11h-17h30). Le diagnostic était récent et les parents d'A. le vivait très difficilement.

A. était une petite fille souriante, qui ne s'exprimait qu'avec du babillage, ne comprenait pas lorsqu'on lui parlait, pouvait être agressive envers les autres enfants, grimpait partout et se présentait beaucoup dans sa « bulle ».

Pour l'accompagner dans sa globalité, nous nous sommes adaptées au maximum à elle. Nous avons réaménagé la pièce de vie pour limiter les risques de chutes et proposons plus régulièrement des parcours de motricité, les histoires et les chansons nous ont permis de l'accompagner dans le langage. Nous avons également intégré la communication gestuelle associer à la parole. Les jeux de construction ou de transvasement absorbaient toute son attention. Les jeux symboliques tels que la dînette ou les poupées, lui permettaient de jouer avec les autres enfants. Elle aimait beaucoup danser, chanter et jouer à l'extérieur mais elle nécessitait une surveillance plus accrue encore (cailloux,...).

Lors des repas, nous utilisons un système de self où les enfants se lèvent pour se servir eux-mêmes. A venait se servir, avec notre aide. Nous devions l'accompagner à la double cuillère pour la prise du repas en lui-même.

À partir du mois de janvier, un suivi CAMSP a débuté, le mercredi après-midi. À la fin de l'année scolaire, A. avait beaucoup évolué, elle utilisait des mots usuels, répétait ce qu'on lui disait, chantait des chansons, pouvait se poser, mangeait seule et jouait avec les autres enfants. Depuis septembre, A. est accompagnée d'une AESH à l'école et est scolarisée à temps plein. Cela a beaucoup aidé la famille à accepté le diagnostic et a contribué à l'évolution d'A. et à celle de nos échanges avec eux.

L'accompagnement de cet enfant à besoins spécifiques n'a pas été facile au début. La phase d'observation a été fondamentale pour qu'on puisse adapter les activités et l'environnement pour A. Mais également les échanges avec les parents et la coopération entre professionnels. Tout ce qui a pu être mis en place a été bénéfique pour tout le monde autant pour A. que pour les autres enfants et également pour nous professionnelles. Cette expérience a été très enrichissante. Malgré les difficultés, quelle fierté d'observer tous les progrès qu'A. a pu faire !

« La différence est cette chose merveilleuse que nous avons tous en commun » - Nelly Biche de Bière

Cécilia, Auxiliaire puériculture



**TÉMOIGNAGE****La crèche passerelle à la maison Joséphine Baker fonctionne depuis septembre 2022.**

La structure propose l'accueil d'enfants de 2/3 ans, 2 matinées par semaine, l'année qui précède l'entrée à l'école maternelle. Tous résident au Grand Chalon, principalement dans le quartier des Prés Saint Jean où est implantée la structure.

Nous avons l'an passé accueilli un enfant porteur de handicap et donc à besoins spécifiques. Lors de l'inscription, les parents de l'enfant étaient inquiets, s'interrogeaient, avaient déjà des doutes sur son développement global. Très vite un travail de partenariat s'est mis en place avec essentiellement le pôle enfance handicap et l'EJE chargée d'accompagner les professionnels à l'inclusion, la cadre de santé de la direction petite enfance, la responsable de la crèche passerelle et les parents de l'enfant.

Ce travail de concertation a permis d'accueillir l'enfant dans des conditions qui lui soient adaptés. Dès que le diagnostic TSA a été posé, une prise en charge par le CAMSP a débuté.

La fréquence des rendez-vous ajoutée aux 2 matinées à la crèche passerelle rendaient l'enfant très fatigable. Afin néanmoins de poursuivre son accueil qui s'avérait très positif en collectivité, des horaires adaptés et souples ont été proposés à la famille.

Tout au long de l'année, un important travail de collaboration a permis que la famille se sente écoutée, soutenue et accompagnée.

Hélène et Maryline, crèche passerelle

**TÉMOIGNAGE****Je suis assistante maternelle agréée et j'ai fait le choix d'accueillir des enfants sur des horaires atypiques (5h du matin, une semaine sur 2).**

Je suis une maman qui a pour habitude de me lever tôt, car j'aime anticiper mon organisation du quotidien.

Ce que j'apprécie c'est le temps d'accueil qui est gérable, les enfants sont remis au lit dès leur arrivée à la maison et avant leur réveil, je prépare le petit déjeuner pour tout le monde.

Ce n'est pas un inconvénient pour moi puisque la maman vient chercher ses enfants en fin de matinée et les temps d'accueil sont plutôt calme autant pour moi que pour les enfants.

Karima, assistante maternelle

**TÉMOIGNAGE****Assistante maternelle depuis 3 ans, j'ai accueilli un enfant de 6 ans qui avait un comportement très fort, très explicite, demander beaucoup d'attention et changer de comportement dès que la présence de l'adulte partait.**

Il a été diagnostiqué TDAH dans l'année de ses 6 ans. Il est suivi par des psychologues et a intégré le CMP.

C., assistante maternelle





ÉVÉNEMENTS SUR LE GRAND CHALON

LES PETITES FOULÉES

Les relais Petite Enfance du Grand Chalon ont proposé, l'année dernière, pour la première fois, une action commune pour les agents des crèches, les assistants maternels accompagnés des enfants accueillis, ainsi qu'à l'équipe de direction de la petite enfance.



Il s'agit d'une marche intitulée « les petites foulées d'octobre rose » elle a eu lieu au lac des prés saint jean en matinée. Elle s'intègre dans la programmation d'octobre rose du grand chalon. À l'issue de la marche une sensibilisation à l'autopalpation mammaire a été proposée par une infirmière puéricultrice.

Cette action a rencontré un grand succès (236 participants adultes et enfants) et sera reconduite cette année.

CAFÉ DES PARENTS À LA CRÈCHE SAINTE-MARIE

À la crèche Sainte Marie, l'équipe de direction organise régulièrement le samedi matin de 10h30 à 12h des ateliers parentalité.



2 formules sont proposées :

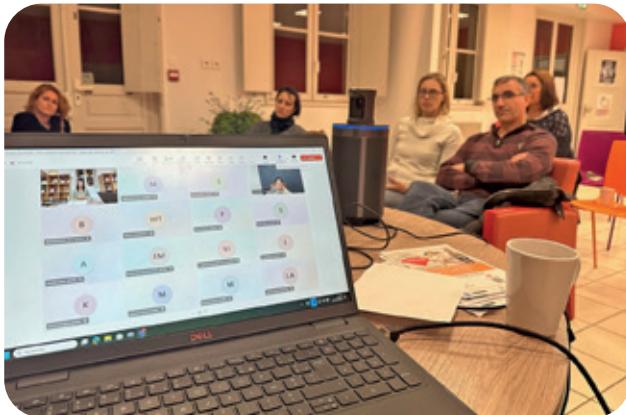
- Des ateliers parents enfants animés par notre référente pédagogique
- Des ateliers thématiques uniquement réservés aux parents animés par la responsable ou la responsable adjointe.

C'est l'occasion de se rencontrer et d'échanger autour de différentes thématiques.

Samedi 25 mai a eu lieu un atelier parentalité dans lequel a été abordé l'accompagnement à la propreté.

LES SOIRÉES PARENTÈLE

Pour cette année 2025, 4 Soirées Parentèle ont été proposées. Ces conférences, accessibles en présentiel ou en visio, se sont déroulées à la Maison de la Famille.



Animées par Vanessa Chandelier, psychologue clinicienne et psychothérapeute, ces soirées ont permis d'apporter des éclairages sur les 4 thématiques abordées :

- Le 18/02/2025 : « la communication dans la famille »
- Le 20/05/2025 : « l'éducation de mon enfant : j'ai l'impression de ne pas y arriver »
- Le 7/10/2025 : « les écrans et les enfants : doit-on s'inquiéter ? ».
- « Les violences éducatives ordinaires », soirée animée par Elodie Chamfroy et Sylvie Jeannin, éducatrices de jeunes enfants au Grand Chalon.

En 2026, les thèmes des soirées parentèle :

- « Éduquons nos fils »
- « La première rentrée scolaire, quels attendus ? »
- « Rester un couple tout en étant parents »
- « Le sommeil »

UNE BELLE OCCASION POUR DÉCOUVRIR LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS « LA CABANE » À SAINT-MARCEL

La Cabane à la Maison Germaine Tillion a ouvert ses portes le 7 novembre aux familles et professionnels.

Un atelier sensoriel fruits et légumes, animé par une diététicienne et un atelier son et musique animé par une musicienne ont permis à tous de passer un bon moment.



INSTALLATION D'UNE PERGOLA MICRO-CRÈCHE « LA FARANDOLE »

Pour protéger les enfants du soleil quand ils jouent à l'extérieur, une pergola a été installée à la micro-crèche La Farandole.



FORMATION



TÉMOIGNAGE

Je suis auxiliaire de puériculture dans un secteur accueillant au sein du groupe quelques enfants ayant besoin d'un accueil spécifique.

Nous avons la chance de bénéficier de l'aide d'une éducatrice spécialisée du Grand Chalon pour nous accompagner et ainsi nous familiariser aux gestes et postures à adopter pour aider au mieux ces enfants. En plus de ceci, nous avons la chance de recevoir des professionnels dans notre structure afin de nous former ou bien de se mettre à jour sur nos pratiques.

Il y a quelques semaines, une intervenante pratiquant l'emmaillotage est venue nous faire une démonstration de ce geste très réconfortant pour les enfants, notamment les bébés. Cette professionnelle nous a apporté également une explication sur les bienfaits de cette pratique.

Le pôle Enfance 71 nous apporte aussi une aide précieuse en nous fournissant du matériel pour aider ces enfants comme dernièrement une couverture lestée qui apaise les enfants lors de l'en-dormissement.

Toutes ces aides permettent à ces enfants et aux parents d'être accueillis dans un environnement le plus rassurant et réconfortant possible. Elles nous permettent également à nous, professionnels de la petite enfance, de nous porter et nous aider pour que les enfants se sentent bien. 

Marie, auxiliaire de puériculture



LE COIN DES INFOS



LIVRE ADULTE

Dépression POST-PARTUM **La face cachée de la maternité**

Le post-partum (période qui suit l'accouchement) est une période de grande fragilité durant laquelle les femmes ont plus de risques de développer des troubles psychiques : bouleversements majeurs, notamment sur le plan identitaire, changements biologiques et psychologiques, injonctions sociales à être une bonne mère et s'épanouir dans son nouveau rôle.

Ce livre fait la lumière sur ce trouble et fait le tour des solutions possibles pour l'anticiper, l'accompagner et le traiter. Les auteures, Chloé Bedouet et Élise Marcende, toutes deux impliquées dans l'accompagnement des mères, partagent leurs connaissances et leurs expériences pour aider les femmes à surmonter cette épreuve. ■

Éditions Larousse



LIVRE ENFANT

Un petit frère pas comme les autres

Lili-Lapin a un gros souci : son petit frère Doudou-Lapin a beau grandir, on dirait qu'il reste un bébé. Il ne parle pas, il salit tout, il bave, et parfois il fait même pipi sur le tapis. Lili a souvent envie de le gronder... Mais quand les autres enfants le traitent de « boudin qui ne comprend rien », elle entre dans une colère terrible. Comment l'aider à faire des progrès, ce Doudou qui pousse de travers et qui aime tant les câlins ? ■

*Collection : Les belles histoires,
Marie Flusin et Marie-Hélène DELVAL*

UNE AIDE AU RÉPIT POUR LES BÉNÉFICIAIRES DE L'AEEG

(Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé)

Le réseau des aidants 71 propose aux parents des temps de répit pendant lesquels leur enfant est pris en charge à domicile par un professionnel.

Renseignements :
75, rue Jouffroy - 71200 LE CREUSOT
Tél. : 03 85 77 04 20
Mail : contact@reseau-aidants71.fr





LA PAROLE AUX PARTENAIRES

ACCOMPAGNEMENTS À LA PARENTALITÉ

Le Centre Winnicott (EPSM 71) propose des accompagnements à la parentalité pour venir soutenir les familles dans leur lien à leur enfant. Les notions d'attachement, d'ajustement, de cohérence éducative sont au cœur de ces accompagnements qui visent à sécuriser le tout petit afin de favoriser son développement psycho-affectif.

Ces accompagnements s'adressent à des enfants âgés de 1 à 3 ans.

Une équipe pluridisciplinaire composée d'un pédopsychiatre, d'une cadre de santé, d'une psychologue, de deux infirmières et d'une secrétaire est disponible pour répondre à toute difficulté ou questionnement qu'un parent rencontre avec son enfant. Ces difficultés ou questionnements peuvent concerter soit le lien entre l'enfant et son parent :

- difficultés de séparation (difficultés d'intégration à un mode de garde...)
- difficultés au niveau de l'éducation (Comment et quelles limites poser à son enfant ? Comment gérer l'exposition aux écrans en fonction de l'âge de son enfant et quels impacts sur son développement ?)

Il peut aussi s'agir de questionnements autour du développement de son enfant :

- difficultés alimentaires
- difficultés au niveau du sommeil
- troubles du comportement
- inhibition
- agitation
- crises de colère/opposition
- difficultés dans les relations avec les autres enfants...
- ...

Il est possible de contacter directement les infirmières de l'équipe, M^{me} Ghirardi et M^{me} Vieillard, qui vous proposeront une première rencontre pour évaluer la situation, soit à votre domicile, soit au centre Winnicott à Saint-Rémy, soit lors de leur permanence à la maison Joséphine Baker le deuxième lundi de chaque mois de 14h à 16h30 à Chalon-sur-Saône. ▶

M^{me} Carole GHIRARDI Carole
Infirmière C.M.P Petite Enfance
Centre Winnicott
1, avenue de l'Europe
71100 Saint-Rémy
Tél. : 06 82 23 71 49

M^{me} Stéphanie VIEILLARD
Infirmière C.M.P Petite Enfance
Centre Winnicott
1, avenue de l'Europe
71100 Saint-Rémy
Tél. : 07 86 17 48 07



La Plume DE LA PETITE ENFANCE

- Allerey-sur-Saône • Aluze • Barizey • Bouzeron • Chalon-sur-Saône • Chamilly • Champforgeuil • Charrecey • Chassey-le-Camp • Châtenoy-en-Bresse • Châtenoy-le-Royal • Cheilly-lès-Maranges • Crissey • Demigny • Dennevy • Dracy-le-Fort • Epervans • Farges-lès-Chalon • Fontaines • Fragnes - La Loyère • Gergy • Givry • Jambles • La Charmée • Lans • Lessard-le-National • Lux • Marnay • Mellecey • Mercurey • Oslon • Remigny • Rully • Saint-Bérain-sur-Dheune • Saint-Denis-de-Vaux • Saint-Désert • Saint-Gilles • Saint-Jean-de-Vaux • Saint-Léger-sur-Dheune • Saint-Loup-de-Varennes • Saint-Loup-Géanges • Saint-Marcel • Saint-Mard-de-Vaux • Saint-Martin-sous-Montaigu • Saint-Rémy • Saint-Sernin-du-Plain • Sampigny-lès-Maranges • Sassenay • Sevrey • Varennes-le-Grand • Virey-le-Grand



**N'HÉSITEZ PAS
À SOUMETTRE VOS IDÉES**

LE GRAND CHALON
DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE
19 avenue Georges Pompidou
71100 Chalon-sur-Saône

La Caisse d'Allocations Familiales
et le Conseil Départemental de Saône-et-Loire
soutiennent financièrement et techniquement
les équipements Petite Enfance du Grand Chalon.

